



UNIVERSITÉ  
LAVAL

Faculté des sciences sociales  
Département de sociologie

## **SOC-1001 Analyse des données I** (3 crédits)

Professeurs :

Automne 2022

Guy Fréchet ([guy.frechet@soc.ulaval.ca](mailto:guy.frechet@soc.ulaval.ca))  
Lucas Sorrentino ([lucas.sorrentino.1@ulaval.ca](mailto:lucas.sorrentino.1@ulaval.ca))

### **1. Objectifs du cours**

Ce cours fait partie du sous-ensemble de cours de méthodologie et de techniques de recherche empirique que doivent suivre les étudiants de sociologie. Il est préalable au cours SOC-4101 (Analyse de données II). Son objectif principal est de permettre un premier apprentissage des techniques d'analyse quantitative en sociologie pour décrire statistiquement une population ou un échantillon. L'utilisation de ces techniques se faisant largement au moyen de logiciels statistiques, une partie importante de ce cours est consacrée à l'apprentissage du logiciel SPSS.

### **2. Un bref aperçu du contenu du cours**

- Introduction au logiciel statistique SPSS
- L'analyse des caractéristiques de la distribution de fréquences d'une variable à l'aide d'indices statistiques (moyenne, écart-type, etc.)
- Éléments d'échantillonnage et d'inférence statistique
- L'analyse d'une relation entre deux variables (tableaux de contingence, etc.)
- Le test du chi-carré et les coefficients d'association
- La comparaison de moyennes et le test t
- L'analyse de variance
- L'analyse tabulaire multivariée
- Introduction à la régression et la corrélation

### **3. Formule pédagogique**

Le cours comporte quatre types d'activités :

- des cours magistraux présentant la matière du cours en classe;
- des laboratoires avec SPSS au laboratoire informatique de la Faculté des sciences sociales, DKN-1444;
- cinq travaux pratiques avec SPSS;
- un examen.

Un ou une auxiliaire d'enseignement animera le laboratoire pour accompagner les étudiants et étudiantes dans leurs apprentissages et pour répondre aux questions.

#### 4. Évaluations

L'évaluation des connaissances se fera à partir de cinq travaux pratiques et d'un examen.

- cinq travaux pratiques (50%)
- examen final (50%)

Sauf avis contraire, les travaux pratiques devront être remis dans la boîte de dépôt sur le portail (le calendrier se trouve sur le portail). Les programmes SPSS devront être rendus avec les travaux pratiques.

L'examen final portera sur la matière vue en classe, les lectures et les travaux pratiques réalisés. Cet examen est prévu le vendredi 16 décembre à 9h, il s'agira d'un examen en salle sous surveillance. Toutefois, pour les étudiants qui suivent le cours à distance et qui ne seraient pas disponibles le 16, un examen en salle sous surveillance sera offert dans une école de votre région, mais il ne sera offert que le samedi 17 décembre à 9h.

Grille pour la note finale (1<sup>er</sup> cycle):

A+ :	entre 90 et 100
A :	entre 85 et 89,9
A- :	entre 80 et 84,9
B+ :	entre 76 et 79,9
B :	entre 73 et 75,9
B- :	entre 70 et 72,9
C+ :	entre 66 et 69,9
C :	entre 63 et 65,9
C- :	entre 60 et 62,9
D+ :	entre 55 et 59,9
D :	entre 50 et 54,9
E :	<=49,9

#### 5. Site « Portail des cours »

Le portail sera accessible dans la semaine qui va précéder le début des cours. En tant qu'étudiants inscrits ou étudiantes inscrites au cours, vous aurez accès à tout le matériel pédagogique à l'adresse : <https://monportail.ulaval.ca>, Automne 2022 (SOC-1001).

## 6. Matériel obligatoire

- **Manuel**

Le volume de Fox est obligatoire, vous pouvez l'acheter à la Coop Zone au Pavillon Desjardins pour 39,19 \$ plus taxes si vous êtes membre de la coop, 40 \$ plus taxes si vous ne l'êtes pas.

Si vous n'avez pas de compte sur le site de la coop (<https://www.zone.coop/>), vous serez invité à en créer un et à commander le livre dans la section « matériel scolaire ». La coop vous réservera le livre que vous pourrez passer prendre, ou vous offrira un service de livraison.

Fox, William (1999), *Statistiques sociales*, traduction et adaptation de L. M. Imbeau, Les Presses de l'Université Laval et de Boeck Université, 3<sup>e</sup> éd., 374 p. (ISBN 9782763776545)

## 7. Les implications d'un cours en comodalité

S'il n'y a pas de retour au confinement au cours de la session, ce cours est prévu officiellement en mode comodal. Il sera donné en salle les vendredis matins de 9h à 11h50 et pour les personnes qui souhaiteraient le suivre à distance, au même moment sur la plateforme Zoom à cette adresse :

<https://ulaval.zoom.us/j/63981574783?pwd=dGt5bys5WGdac0NqRm1WM0dKUzFPUT09>

Normalement, il est assez simple de se brancher sur la classe virtuelle en cliquant, dans la section « Outils » sur le portail, l'option « Zoom chaque vendredi 9 h ». À chaque semaine, une demi-heure avant le début du cours, vous aurez accès à la classe virtuelle.

Si vous n'avez pas encore installé le logiciel Zoom (ou « client Zoom », c'est gratuit), un lien vous conduira automatiquement, la première fois, au site de ce logiciel pour l'installer. Si vous avez déjà suivi un cours avec cette plateforme, ça devrait déjà se trouver sur votre ordinateur. Si vous avez une caméra, vous pourrez apparaître à l'écran, ce qui permet à tous de voir la personne qui pose une question. Le plus important, c'est que ça permet aussi de recréer un peu la normalité de la classe, c'est pourquoi nous allons insister pour que vous puissiez ouvrir votre caméra, la seule excuse étant que votre ordinateur n'en possède pas. Il vous faudra aussi vous munir d'un micro afin de pouvoir parler, on retrouve cela le plus souvent directement sur le câble qui permet de brancher vos écouteurs, à défaut de quoi le clavardage permet une certaine interaction.

Pour tous les détails techniques, voir à cette adresse :

<https://www.ene.ulaval.ca/classe-virtuelle-zoom/etudiants-participer-a-une-classe-virtuelle-zoom>

## 8. Hypothèse d'un retour au confinement

Si le confinement devait revenir en force au cours de la session, cela aurait les deux conséquences suivantes :

- **Achat de la licence du logiciel SPSS 28 – Premium**

Normalement, le logiciel est disponible sur les postes du laboratoire informatique au 1<sup>er</sup> étage du pavillon De Koninck (local 1444), mais en cas de retour au confinement, nous vous demanderons alors d'acheter la licence du logiciel SPSS – Premium au coût de 39 \$ pour les étudiants, valide pour toute la session, voir <https://www.dti.ulaval.ca/licences-logicielles/logiciels-pour-les-etudes> (voir le catalogue à cette adresse : <https://commerceweb.ulaval.ca/shopping/licences/Index.view>). L'outil est essentiel pour bien suivre les séances de laboratoire et effectuer les travaux pratiques.

Toutefois, il vous est conseillé d'attendre fin août ou début septembre pour cet achat puisque la période de validité devrait alors s'étendre jusqu'à la fin décembre.

Aussi, si vous souhaitez pouvoir accéder au logiciel en tout temps sur votre poste, rien ne vous empêche d'acheter la licence, un investissement bien placé qui vous permettra de ne pas dépendre de la nécessité de fréquenter le laboratoire pour effectuer vos travaux pratiques.

- **Le cours serait donné uniquement en mode virtuel sur la plateforme Zoom les vendredis matins et les laboratoires seraient aussi donnés exclusivement sur Zoom.**

## 9. Règlements et politiques institutionnels

- **Règlement disciplinaire**

- Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

- Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

- **Harcèlement et violence à caractère sexuel**

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

- **Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval**

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1<sup>er</sup> juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante :

[http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers\\_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf](http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf)

## **10. Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental**

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au

418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

## 11. Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur.

Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
  - ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
  - iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
  - iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
  - v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.
- (Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

## 12. Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

- **Mesures d'évaluation de la qualité du français**

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

- **Mesures de soutien**

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;

B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;

C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le Réseau Fernand-Dumont regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

## RÉFÉRENCES

- Baillargeon, Normand (2005), *Petit cours d'autodéfense intellectuelle*, Lux éditeur, Montréal, 344 p.
- Beaud, Jean-Pierre (2021), « L'échantillonnage », dans Bourgeois, Isabelle (éd.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 7<sup>e</sup> éd. : 201-230.
- Bourgeois, Isabelle (éd.) (2021), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 7<sup>e</sup> éd., 560 p.
- Boursin, Jean-Louis (1978), *Sondages, indices, statistiques. La forme scientifique du mensonge ?*, Paris, Tchou, 185 p.
- Campenhoudt, Luc Van, Raymond Quivy et Jacques Marquet (2017), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 5<sup>e</sup> éd., 384 p.
- Fox, William (1999), *Statistiques sociales*, traduction et adaptation de L. M. Imbeau, Les Presses de l'Université Laval et de Boeck Université, 3<sup>e</sup> éd., 374 p.
- Giovannini, Enrico (2003), « [Mensonges et statistiques : donner du sens aux chiffres](#) », *L'observateur*, #237, Paris, OCDE.
- Klatzman, Joseph (2007), *Attention, statistiques ! Comment en déjouer les pièges*, Paris, La Découverte, 252 p.
- Loether, Herman J. et Donald G. McTavish (1980), *Descriptive and inferential statistics, an Introduction*, Allyn and Bacon.
- Mercklé, Pierre (2017), [Mensonges et statistiques](#), QUANTI / Sciences sociales, 21 mai.
- Pétry, François et François Gélinau (2009), *Guide pratique d'introduction à la régression en sciences sociales*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2<sup>e</sup> édition.

Sanders, Donald H., Robert J. Eng et Franklin A. Murph (1992), *Les statistiques : une approche nouvelle*, traduction et adaptation de François Allard, Toronto-Montréal : McGraw-Hill.

Tremblay, André (1991), *Sondage. Histoire, pratique et analyse*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, 492 p.